



Toute personne qui s'inscrit ou se préinscrit aux activités fait un choix, un acte volontaire. Les disciplines pratiquées doivent être considérées comme un apprentissage exigeant demandant rigueur, travail, volonté et persévérance.

TARIFS /INSCRIPTIONS /REGLEMENTS :

L'inscription est ferme et définitive.

Forfait payable en une seule fois quelle que soit la date de l'inscription, et implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. En cas de non respect de ces conditions, la personne peut être définitivement exclue sur simple décision des dirigeants et sans remboursement.

Toutes prestations collectives constituent un engagement annuel qui s'étend de la mi - septembre à fin juin hors vacances scolaires et jours fériés. Pour des raisons budgétaires et pédagogiques, LMD DANCE C &C.F se réserve le droit d'annuler un cours si l'effectif est insuffisant, par conséquent l'inscription liée aux cours sera restitué.

Le forfait trimestriel est réglable en début de trimestre.

Le forfait annuel est réglable en début de saison.

Toute année commencée est intégralement due, les absences ne pouvant être ni déduites, ni remboursée sous aucun motifs. Aucun remboursement ne sera accepté quel que soit le motif.

Le paiement des cours s'effectue dans la totalité lors de l'inscription selon les modalités inscrites sur le bulletin d'inscription. L'engagement est réputé alors acquis.

Par chèque datés et signés : paiement en 3 x ou 4x à l'ordre DANCE C&Cie FOLIE fois, autorisé aux conditions. Si chèque établi par un tiers, noter le nom de l'adhérent au dos. Tout chèque non solvable place son émetteur dans une situation délicate auprès de la banque de France.

Pièces à fournir pour valider l'inscription et votre place.

- ⇒ **Frais d'adhésion annuel** : 25 € par année et par personne.
- ⇒ **Le règlement des cours**
- ⇒ **Certificat de moins de 6 mois**. A défaut, l'association se dégage de toute responsabilité d'accident corporel dont l'adhérent pourrait pâtir dans le cadre de l'activité sans présentation de ce document...
- ⇒ **Bulletin d'inscription complet**
- ⇒ **Le règlement intérieur daté et signé.**

Cours d'essai de 15 € payable sur réservation par année, par personne s'inscrivant pour la première fois.



REGLEMENT INTERIEUR

En cas de désistement de l'adhérent après paiement aucun remboursement partiel ou total des cours ne sera possible même pour des raisons médicales qu'il s'agisse de forfait à la carte, à l'année ou au trimestre. Aucune dérogation ou remboursement ne sera possible et ne pourra faire l'objet d'aucun rattrapage en dehors des horaires de cours établis.



REGLES DE VIE :

Afin de véhiculer de bonnes énergies et pratiquer positivement, il est important :

- ⇒ De se respecter les un(e)s avec les autres. Que personne est une présentation et un comportement corrects en actes, en paroles entre adhérente et la professionnelle.
- ⇒ D'arriver à l'heure pour le cours. Les retards ne sont pas tolérés.
- ⇒ De venir régulièrement, prévenir en cas d'absence...
- ⇒ D'avoir des tenues, chaussures et accessoires obligatoires, appropriées à la pratique des disciplines danse, fitness ou de Bien- Etre. *Merci de vous présenter aux cours avec des chaussettes/chaussures propres, non avec celles portées la journée.*
- ⇒ Pour des raisons pédagogiques, d'intimité et d'assurance la présence de tiers est strictement interdite aux personnes non inscrites aux cours. (sauf en cas de « Portes Ouvertes »)
- ⇒ Respect des locaux et matériel. Les locaux doivent rester propres. Les papiers, bouteilles vides doivent être jetés par les consommateurs dans les poubelles réservées à cet effet, éteindre les lumières, etc. L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée pendant les cours. Les élèves s'engagent à respecter le règlement intérieur du lieu de pratique de l'activité.

COMPLETER ET SIGNER

Je, soussigné(e) représentant(e) légal(e) de l'élève mineur..... ou nom de l'élève majeur....., reconnaît avoir lu le règlement intérieur ci-dessus et déclare s'y conformer durant l'année 20.....

Fait à, le

Dance

CABARET

Tout cours annulé du fait de LMD DANCE C &C.F sera remplacé par un autre dans les meilleurs délais.

Les prestations et les cours sont accessibles seulement aux personnes ne présentant pas de problème de santé incompatible avec la pratique des disciplines figurant au planning. Il est du ressort de l'élève majeur ou du représentant légal de l'élève mineur de s'assurer de son aptitude aux disciplines choisies.

ASSURANCE

Danse C &Cie en Folie a souscrit une Responsabilité Civile Vie auprès de Smacl assurance.

Les activités sont dispensées dans des studios ou autres lieux loués par DCCF.

Chaque adhérent devra souscrire à une assurance individuelle accident...

RESPONSABILITE : La direction ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou de vol dans les locaux. Chaque personne participant est responsable de ses affaires.

VIDÉO / PHOTO / DROITS A L'IMAGE

Toute participante inscrites donne l'autorisation à DC&CF agissant pour le compte de Lady merveille Dumonde à utiliser et publier librement et sans contrepartie présente ou future, les prises de vues et vidéos prises lors d'évènements, rassemblements ou toutes autres manifestations à des fins de reproduction publicitaire, presse, flyer, affiche, Tv ou tous autres supports sous la responsabilité de ses dirigeants et ceci dans le but de promouvoir les activités de la compagnie ou agréments le(s) site(s) internet(s), sauf désaccord écrit et par accusé recommandé des participantes. Les clichés seront sélectionnées de façon à ne pas nuire à l'image des participantes.

Manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

LMD DANSE/C & CIE EN FOLIE

